

Le Ouest

AOÛT 2020 - No 114, la revue des Saint-Rochois (es)

Bureau municipal
270, route 125
Saint-Roch-Ouest (Québec) J0K 3H0

Tél : 450 588-6060
Fax : 579 795-0358
Site: www.saint-roch-ouest.ca
Courriel : info@saint-roch-ouest.ca
Horaire : mardi, mercredi & jeudi - 8 h 30 à 16 h 30



*Depuis
1921*

Pierre Mercier, maire par intérim

Conseillers :

Siège 1 : Luc Duval
Siège 2 : Charles Smith
Siège 3 : Lucien Chayer
Siège 4 : Pierre Mercier
Siège 5 : Sylvain Lafortune
Siège 6 : Jean Bélanger

**PROCHAINE RENCONTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Mardi 1^{er} septembre 2020,
à 20 h, au bureau municipal

Sherron Kollar, directrice générale
Robert Brunet, inspecteur municipal, 450 839-3202

L'agriculture, c'est dans notre nature



Mot du Maire par intérim

Bonjour, chers amis Saint-Rochois(es),



Comme le temps passe vite! Nous sommes déjà rendus à la mi-août. Pour plusieurs d'entre vous, il faut préparer le retour des classes et pour nos cultivateurs, la saison des récoltes arrive à grands pas. Dans les prochaines semaines, il y aura beaucoup de tracteurs sur nos routes, il faudra être prudent et tolérant envers eux.

Appel à tous!

En 2021 Saint-Roch-Ouest fêtera son 100^e anniversaire. Pour ce faire, nous avons besoin de bénévoles!

Nous lançons un appel à tous les gens qui ont des talents, des connaissances et de l'enthousiasme à partager et/ou organiser un événement.

Cela vous intéresse? Vous avez des connaissances à partager ou des trucs à nous envoyer? Vous voulez vous engager comme bénévole? Écrivez-nous à info@saint-roch-ouest.ca ou appeler nous au 450-588-6060 poste 7550, **d'ici le 1^{er} septembre 2020.**

Je termine en souhaitant une bonne rentrée à toutes les étudiantes et à tous les étudiants qui débiteront bientôt une nouvelle année scolaire. Malgré la situation actuelle, je vous encourage à être prudent et à persévérer dans vos projets d'étude.

Pierre Mercier,
Maire par intérim

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire par intérim	2
Table des matières.....	3
Résumé des délibérations du Conseil Municipal	4
Arnaque au compte bancaire visant les jeunes – Sûreté du Québec	5
Ateliers de recherche d'emploi – Transit vers la réussite	6
Bibliothèque Alice-Parizeau	7
Risques d'incendie dans votre cour ou en camping – Testez vos avertisseurs ...	8-9
Calendrier des collectifs et des RDD	10
Transport collectif MRC Montcalm – gratuité du 24 août au 6 septembre	11
Le 100e anniversaire de Saint-Roch-Ouest – APPEL À TOUS	12



RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 AOÛT 2020

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE DÉNEIGEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Il est résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres sur invitation pour le déneigement du Centre Multifonctionnel, et ce, pour les saisons 2020-2021 et 2021-2022.

ACHAT DE PERCHES DE CÈDRE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Il est résolu d'autoriser l'achat de perches de cèdre pour faire une clôture à l'entrée du centre Multifonctionnel et dans le jardin des monarques de l'aire de repos.

ACHAT DE SEMENCES À GAZON POUR LE TERRAIN DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Il est résolu d'autoriser M. Germain St-André à faire l'achat de la semence à gazon et l'ensemencement sur le terrain du centre Multifonctionnel.

RÉPARATION DE LA GLISSIÈRE - ROUTE 125

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a fait faire des travaux de pavage sur une partie de la Route 125 par la compagnie Sintra inc.;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces travaux, le gérant de chantier de Sintra nous a fait remarquer que la glissière de sécurité sur la Route 125 était trop basse et brisée, donc non conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu d'accepter les recommandations et la soumission de la Compagnie Sintra *inc.*, et de faire réparer la glissière sur la Route 125.



ARNAQUE AU COMPTE BANCAIRE VISANT LES JEUNES

La Sûreté du Québec tient à sensibiliser les jeunes et leurs parents contre un stratagème dans lequel un fraudeur initie un contact avec sa victime sur les médias sociaux afin de lui faire miroiter la possibilité de « *faire de l'argent facile, rapide et d'une manière légale* ».

Le fraudeur publie sur son profil des photos ou des vidéos pour appâter la victime comme:

- des liasses d'argent ou des objets luxueux;
- des relevés bancaires avec des dépôts multiples de 2 000\$ en lien avec la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Par la suite, le fraudeur :

- explique à la victime qu'elle n'a qu'à lui « prêter son compte bancaire » pour y déposer des chèques ou des dépôts directs (le montant d'argent pouvant atteindre plusieurs milliers de dollars) et ensuite les retirer;
- promet à la victime une rétribution (par exemple un pourcentage de la somme déposée) en échange de ce service;
- convainc la victime de lui transmettre ses informations bancaires, ses coordonnées personnelles et de lui remettre sa carte de débit;
- effectue des dépôts divers (transigeant par le compte de la victime ayant remis ses accès et sa carte de débit);
- se rend au domicile de la victime pour récupérer sa carte de débit et tenter un retrait au guichet automatique.

Lorsque le retrait s'avère infructueux, la victime reçoit des menaces du fraudeur. Cette dernière peut également être géo localisée par le fraudeur et extorquée.

Il est important de rappeler que toute personne qui participe à cette fraude verra son dossier entaché auprès de l'institution financière pour usage frauduleux d'un compte bancaire.

La Sûreté du Québec réitère l'importance de se méfier de toute « offre facile » pour gagner de l'argent. Soyez vigilant, c'est une arnaque. Protégez vos renseignements personnels. Ne prêtez jamais votre carte de débit, ne divulguez pas vos informations bancaires (NIP).

Pour obtenir de l'aide ou signaler une fraude, vous pouvez communiquer avec votre service de police local ou communiquer avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

PLUS QU'UN EMPLOI, UNE EXPÉRIENCE!

TRANSIT VERS LA RÉUSSITE

Le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm (CJEM) propose le projet « Transit vers la réussite ». S'adressant aux jeunes âgés de 15 à 30 ans de la MRC de Montcalm, ce dernier prend la forme d'une expérience de travail et d'ateliers.

Le projet piloté par le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm se divise en trois volets. Ainsi du 31 août au 18 décembre prochain, on offre des ateliers au CJEM, en plus d'une expérience de travail concrète dans une municipalité/ville de la MRC de Montcalm.

On vise à développer des aptitudes et des habiletés dans les domaines de l'horticulture, voirie, loisirs, collecte et recyclage, etc. Du 4 au 29 janvier 2021, des ateliers de groupe sont proposés afin de développer l'employabilité et à optimiser des méthodes de recherche d'emploi.

Le projet se poursuit du 1er février au 24 avril 2021 par l'intégration et l'accompagnement des participants en emploi. On effectuera un suivi durant douze semaines auprès des participants et des employeurs pour s'assurer de l'intégration et du maintien en emploi.

Critères à respecter

Les participants doivent être âgés entre 15 à 30 ans, ne doivent être ni en emploi ni aux études, doivent résider dans la MRC de Montcalm. Ces derniers doivent s'assurer de posséder un moyen de transport fiable pour se rendre au CJEM et sur le lieu de travail.

Les participants devront compléter pour le volet 1 et 2 des semaines de 30 heures, soit du lundi au vendredi de 9h à 16h. Ils recevront une rémunération de 13,10\$ l'heure. Concernant le volet 3, ils seront à l'emploi à temps plein et permanent. L'horaire et le salaire seront établis selon l'emploi obtenu.

Pour avoir plus d'information, on contacte Cindy Sigman, conseillère en développement de carrière au 579 960-1466 ou au cindysigman@cjemontcalm.qc.ca Il est important de faire parvenir une lettre de motivation pour le projet avant le 14 août prochain à 16h.

Financé en partie par le gouvernement
du Canada dans le cadre de la Stratégie
emploi et compétences jeunesse

Canada



Avec la participation financière de:

Québec

BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

RÉOUVERTURE En cette reprise des activités, les mesures d'hygiène s'appliquent : désinfection des mains à l'entrée, port du masque et distanciation de 2 mètres, mais c'est tout! Revenez en grand nombre pour bouquiner dans les rayons, choisir ce qui vous intéresse et repartir avec une provision de lecture pour les prochains jours. Accès à Internet sans fil avec votre appareil. Seule l'utilisation du poste Internet public n'est pas permise, décision qui sera réévaluée au fil des semaines à venir.

AMENDES Fin de la période d'aministie (COVID, vacances, etc.); les amendes reprendront dès le début septembre. Tous les livres en retard doivent être rapatriés avant le 31 août prochain. Attention, le montant des amendes pourrait être assez élevé... mais bientôt, un service de rappel vous fera parvenir un avis par Internet dès que vous serez en retard.

ÉCHANGE Environ 1000 livres reçus pour renouveler notre inventaire se retrouveront sur les tablettes dans les prochaines semaines pour le plaisir de tous.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS Venez nous rendre visite. L'inscription est **gratuite**. Vous pouvez emprunter 5 documents (revues, romans, documentaires, biographies, livres d'enfants...) pour 3 semaines. Outre les nouveautés régulièrement renouvelées, nous faisons venir d'une autre bibliothèque du réseau certains livres demandés. C'est rapide et gratuit...

Nous vous renseignerons sur l'accès par Internet à votre bibliothèque.

HEURES D'OUVERTURE

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 12h à 16h
Vendredi : 12h30 à 20h30

La chute à livres permet de rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation

Pour nous joindre : 450- 831- 2274
Notre adresse : 45 des Écoles, St- Esprit
Notre adresse courriel : biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

Diane Lamarre

Un foyer portatif dans votre cour ou en camping cet été?

Attention aux risques de jet de flamme avec des appareils utilisant des combustibles versables à base d'alcool



L'utilisation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, des **foyers portatifs, des pots à feu et des chaudrons à fondue qui utilisent des combustibles liquides ou gélifiés** gagne en popularité. Bien que les flammes de ces produits puissent sembler moins intenses que celles des feux de bois traditionnels, leur utilisation comporte de sérieux risques.

Lorsque vous versez des combustibles dans les produits mentionnés ci-dessus, alors qu'ils sont encore chauds :

- la vapeur dans le contenant de combustible peut s'enflammer et
- des flammes peuvent être projetées violemment du contenant sur des personnes ou des objets se trouvant à proximité. C'est ce qu'on appelle le jet de flamme.

Le jet de flamme se produit très rapidement, de sorte que l'utilisateur et/ou les personnes à proximité sont incapables de réagir assez rapidement pour s'éloigner du jet de flamme arrivant dans leur direction. Au Canada, ce phénomène a causé des décès et plusieurs blessures très graves, à la fois à la personne qui remplit le contenant de combustible et à de multiples personnes à proximité.

Lorsque vous remplissez votre appareil avec un combustible liquide ou gélifié :

- **Assurez-vous que la flamme est éteinte.** Utilisez un éteignoir ou un dispositif similaire.
- **Ne versez jamais de combustible sur une flamme.** Certains combustibles brûlent de manière à rendre les flammes difficiles à voir, particulièrement s'il n'en reste plus qu'une faible quantité dans le foyer, le pot à feu ou le réservoir de combustible du chaudron à fondue.
- **Laissez** le foyer, le pot à feu ou le réservoir de combustible du chaudron à fondue **se refroidir complètement avant de le remplir.**
- **Les contenants de combustible non rechargeables sont une alternative plus sûre** aux combustibles liquides ou gélifiés.




**Au retour d'une absence
de plus de 7 jours,**
testez vos avertisseurs
de fumée et de monoxyde
de carbone.

Votre
gouvernement

Québec

Calendrier des collectifs 2020

AOÛT : 18  25 

SEPTEMBRE: 01  08  15 

**En septembre il y aura des collectes
des résidus domestiques dangereux (RDD)
de 8 h à 16 h aux endroits suivants :**



- **5 septembre, Saint-Liguori (terrain des loisirs)
732, rue Jetté.**
- **12 septembre, Sainte-Julienne (garage municipal)
2456, route 125**
- **19 septembre, Saint-Roch-de-l'Achigan (garage
municipal)
1051, rue Principale.**
- **26 septembre, Saint-Esprit (garage municipal)
21, rue Principale.**

TITRES DE TRANSPORT GRATUITS !

Du 24 août au 6 septembre

voyagez **gratuitement** avec le Service de transport adapté et collectif de la MRC de Montcalm !



Contactez-nous



450 831-2182 poste 7031 | Sans frais : 1 888 242-2412 poste 7031



transport@mrcmontcalm.com



TRANSPORT Collectif

VOYAGER
en transport collectif
C'EST POSSIBLE
dans la MRC de Montcalm!



MRC de Montcalm



450 831-2182 poste 7031



Sans frais : 1 888 242-2412 poste 7031



transport@mrcmontcalm.com



mrcmontcalm.com

APPEL À TOUS!

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST RECHERCHE DE PHOTOS HISTORIQUES POUR NOTRE 100^E ANNIVERSAIRE

En 2021, Saint-Roch-Ouest va fêter son 100^e. Pour cette occasion, la municipalité désire faire appel aux citoyens possédant des photos liées à l'histoire de celle-ci. Les photos recherchées doivent témoigner de diverses scènes du quotidien, d'anciennes maisons, de paysages ou d'événements de toutes sortes, pourvu qu'elles aient été prises à Saint-Roch-Ouest.

Vous pouvez transmettre vos photos numérisées en indiquant, si possible, toutes les informations qui s'y rattachent (activité, date, lieu, gens sur la photo, auteur(e) de la photo, histoire ou l'anecdote, s'il y a lieu) à l'adresse suivante : info@saint-roch-ouest.ca

Si vous n'êtes pas en mesure d'envoyer le tout par voie numérique, nous pouvons aller chercher vos photos, les numériser et vous les retourner. Vous pouvez aussi vous présenter à l'hôtel de ville situé au 270, Route 125, ouvert du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Nous numériserons vos photos et noterons les renseignements nécessaires.